



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



RECTORAT

Délégation  
Académique à  
l'Action Culturelle

Dossier suivi par

Isabelle NIVEAU  
Déléguée  
Académique à  
l'Action Culturelle  
( DAAC)

Tél. 0594 27 19 17

Isabelle.Niveau@ac-  
guyane.fr

B.P. 6011  
97306 Cayenne  
Cedex

Cayenne, le 18 janvier 2016

Le Recteur de l'académie de la Guyane,  
Chancelier de l'université,  
Directeur Académique des services  
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les IEN  
Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

**Objet : projet académique « MA GUYANE C'EST BIEN »**

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, en son article 6, fait de **l'éducation artistique et culturelle le principal vecteur de connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine, et de développement de la créativité et des pratiques artistiques**. Elle a institué un "parcours d'éducation artistique et culturelle" de l'élève, mis en œuvre progressivement depuis la rentrée 2013.

En parallèle de la **Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République**, madame Fleur Pellerin a mobilisé les services du ministère de la Culture et de la Communication, afin de recenser toutes les bonnes pratiques existant en matière d'éducation artistique et culturelle et d'éducation aux médias, et **d'impulser de nouvelles initiatives**, en partenariat avec notre Ministère.

En Guyane, nous avons travaillé avec le directeur des Affaires Culturelles et le directeur de Guyane Première, afin de faire du projet académique **« MA GUYANE C'EST BIEN » un outil essentiel dans la conception du parcours d'éducation artistique et culturelle de nos élèves**.

Aussi, ai-je le plaisir de vous inviter à travailler dans chaque établissement, chaque réseau, chaque territoire, et à **proposer des projets novateurs et ambitieux**, avec nos artistes de Guyane, pour permettre à nos élèves d'acquérir des outils culturels, mais aussi des méthodes d'appréhension du monde dans lequel ils vivent, qui privilégient l'expérimentation, l'émotion, la créativité ...

Nous souhaitons que vos projets nous soient présentés avant le 5 février 2016

Comptant sur votre mobilisation, je réitère notre volonté collective de d'impliquer nos équipes éducatives dans des projets d'ouverture culturelle, favorisant la réussite de nos élèves.

Philippe LACOMBE

